

sur aucun des points de la ligne de Wissembourg le prix n'a dépassé 25 francs le mille; — le prix du mortier, tel qu'il doit être pour la maçonnerie des caniveaux, n'atteint que très-rarement le chiffre que j'ai donné; — la moyenne du prix du mètre cube de pierre cassée s'élève rarement à 6 francs : la dépense est bien plus faible encore quand on emploie des scories ou même des cailloux roulés. Je suppose enfin que le prix du mètre carré de gazonnement est de 0 fr. 60; dans cette somme est naturellement comprise l'indemnité due au propriétaire du terrain. Mais il arrive presque toujours qu'il est possible d'en extraire des parcelles de terrain comprises dans la zone d'acquisition, et alors le prix ne se compose plus que du transport et d'une main-d'œuvre bien facile. Si maintenant on remplace le gazon par des plaques de glaise, le prix du recouvrement en question deviendra presque nul.

En réunissant les différents prix trouvés précédemment, on verra que la dépense pour matériaux nécessaires à la construction d'un mètre courant de caniveau est ainsi composée :

Briques.	(a)	0 fr. 36
Mortier.	(b)	0 16
Pierres cassées.	(c)	0 25
Gazon.	(d)	0 50
TOTAL.		1 fr. 05

2° — *Main-d'œuvre.*

Fouille. — Il est reconnu qu'un ouvrier peut faire la fouille de 50 mètres courants de caniveaux en douze heures, compris le règlement. Le prix moyen d'un terrassier étant de 3 francs la journée de dix heures, on aura pour 1 mètre courant de fouille de caniveaux :

$$\frac{12 \times 3 \text{ fr. } 00 \text{ c.}}{10 \times 50} = 0 \text{ fr. } 72 \text{ c. (e).}$$

Maçonnerie. — Un maçon peut, dans des circonstances ordinaires, construire 50 mètres courants de caniveaux en douze heures, et il faut un manoeuvre pour deux maçons. Le prix de la journée d'un maçon étant de 4 francs pour dix heures de travail et de 5 francs pour celle d'un manoeuvre, le mètre courant de maçonnerie de caniveau doit revenir à :

$$\left[\frac{\left(\frac{24 \text{ h.} \times 4 \text{ fr. } 00 \text{ c.}}{10 \text{ h.}} \right) + \left(\frac{12 \text{ h.} \times 5 \text{ fr. } 00 \text{ c.}}{10 \text{ h.}} \right)}{100 \text{ mètres.}} \right] = 0 \text{ fr. } 15 \text{ c. (f).}$$

Le transport de matériaux tels que briques, mortier, gravier, gazon, se

fait assez avantageusement au moyen de hottes. L'ouvrier peut circuler plus facilement sur les banquettes des caniveaux, et il y a beaucoup moins de dégâts à craindre que lorsque les transports se font à la brouette.

Les hottes que j'ai fait faire à Vendevres cubent en moyenne 0^m,020; elles sont en osier et doublées en tôle à l'intérieur.

Transport. — 1° Pierre cassée. De la manière indiquée ci-dessus, un ouvrier peut transporter 5 mètres cubes de pierre cassée en dix heures. Ce qui porte à 79 mètres la longueur des caniveaux, qui peuvent être remplis en dix heures par la quantité transportée par un ouvrier.

En supposant qu'il faille un chargeur pour deux porteurs, 2 × 79 mètres ou 158 mètres courants de caniveaux seront remplis en dix heures par trois ouvriers. A 5 francs la journée de dix heures, ces 158 mètres coûteront 5 × 3 fr. = 9 fr. 00 de transport et 1 mètre courant :

$$\frac{9 \text{ fr. } 00 \text{ c.}}{158} = 0 \text{ fr. } 057 \text{ (g).}$$

Je ne parlerai pas du transport du gazon, le prix en étant compris dans les 0 fr. 60 comptés plus haut.

Réunissant donc les prix ci-dessus de la main-d'œuvre, on aura pour le prix d'un mètre courant de caniveaux :

Fouille.	(e)	0 fr. 072
Maçonnerie.	(f)	0 15
Transport de pierre cassée.	(g)	0 057
TOTAL.		<u>0 fr. 259</u>

Joignant à cette somme le prix du *transport des terres provenant du déblai des caniveaux*, 0^m,10 × 1 fr. 00 = 0 fr. 10 et le prix des matériaux, on verra qu'un mètre courant doit revenir, dans des circonstances ordinaires, à

$$1 \text{ fr. } 05 + 0 \text{ fr. } 26 + 0 \text{ fr. } 10 = 1 \text{ fr. } 41.$$

REVÊTEMENTS.

Un chantier bien organisé pour le pilonnage des terres servant au recouvrement des talus doit être composé dans la proportion suivante :

- 2 chargeurs,
- 2 rouleurs,
- 4 lanceurs,
- 1 régaleur,
- 4 pilonneurs,
- 1 régleur,
- 1 chef d'atelier.